

Références viticoles : lesquelles et pour quels usages ?

Date et Lieu

Mardi 17 mars 2009

ACW, Centre viticole du Caudoz
Avenue de Rochettaz 21
1009 Pully
Tél. 021 729 95 85

Public

Conseiller-ère-s, enseignant-e-s, collaborateur-trice-s des services cantonaux et des administrations, responsables des associations viticoles, toute autre personne concernée.

Contexte

Le besoin et la demande par les acteurs de la branche en chiffres de références sont toujours présents. L'utilisation ou la destination des ces références est souvent peu claire aussi bien pour les exploitant-e-s que pour les vulgarisateur-trice-s ou les membres d'association viticoles.

Objectifs

- Faire un tour d'horizon des références pour la production à disposition en Suisse
- Déterminer dans quelles situations, leur utilisation est adéquate
- Prendre connaissance des données mises à disposition par l'observatoire des marchés (étude valaisanne) et des conditions nécessaires pour que de tels observatoires soient créés
- Découvrir des références françaises comparables.

Méthodes

Exposés, discussion.

Responsable de cours

Wirthner Valérie, AGRIDEA Lausanne
Tél. 021 619 44 34
valerie.wirthner@agridea.ch

Intervenant-e-s

Valérie Wirthner, collaboratrice scientifique
AGRIDEA-Lausanne
valerie.wirthner@agridea.ch

Philippe Droz, responsable „Cultures spéciales“
AGRIDEA-Lausanne
Philippe.droz@agridea.ch

Markus Leumann, collaborateur scientifique
AGRIDEA-Lindau
Eschikon 28
8315 Lindau
Markus.leumann@agridea.ch

Jean-Michel Ravussin
Fidasol SA
Av. Des Jordils 3/ CP 128
1000 Lausanne 6
Jm.ravussin@prometerre.ch

Alain Treton, délégué régional, direction
d'entreprise
Chambre d'agriculture Loire-Atlantique
Alain.treton@loire-atlantique.chambagri.fr

Pierre-André Roduit, chef de l'Office de la viticulture du Valais
Avenue Maurice-Troillet 260/CP 437
1950 Sion (Châteauneuf)
Pierre-alain.roduit@admin.vs.ch

Programme du mardi 17 mars

Dès 08h15	Accueil café-croissant	
08h45	Salutations, présentation de la journée, objectifs	<i>V. Wirthner</i>
08h45	Frais de production en viticulture <ul style="list-style-type: none">• Objectifs de ce type de références• Court rappel méthodologique, résultats 2007• Utilisation actuelle	<i>V. Wirthner</i>
09h15	Frais de vinification <ul style="list-style-type: none">• Objectifs de ces références• Résultats indexés 2008• Modèles pour « vinification pour tiers »	<i>Ph. Droz</i>
09h45	Questions	
	Pause café	
10h15	Réseau comptable de Suisse alémanique <ul style="list-style-type: none">• Information générale sur le réseau, objectifs• Chiffres de références obtenus• Utilisation des ces références	<i>M. Leumann</i>
10h50	Questions	
11h00	Réseau comptable de Suisse romande <ul style="list-style-type: none">• Historique du réseau, objectifs• Chiffres de références, transmission aux viticulteurs• Evolution	<i>J.-M. Ravussin</i>
12h00	Questions	
12h15	Repas de midi. Déplacement (10 min à pied) jusqu'au restaurant « La Clergère », Av. de Lavaux 61, 1009 Pully	
13h30	Réseau Rosace en viticulture <ul style="list-style-type: none">• Historique, situation actuelle du réseau, objectifs• Méthodologie• Résultats et exemples d'utilisation	<i>A. Treton</i>
15h15	Questions	
15h30	Observatoire des marchés, étude faite en Valais <ul style="list-style-type: none">• Buts de cet observatoire• Résultats obtenus, fiabilité, mise à jour, problèmes survenus• Avenir de l'étude	<i>P.-A. Roduit</i>
16h15	Questions	
	Discussion finale Buts : pouvoir répondre à la question : Quelles sont pour vous les références qui manquent ou qui sont incomplètes ?	
17h00	Fin de la journée.	

Tarif

Forfait conseillers et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA Fr. 184.-/Jour

Forfait autres participant-e-s

Fr. 294.-/Jour

Les vacations (café d'accueil, pause, repas de midi avec une boisson non-alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) se montent à Fr. 44.- et sont comprises dans le forfait.

Aucune déduction ne sera accordée pour les personnes ne prenant pas le repas de midi

Délai de désistement : jusqu'au 11 mars 2009. Au-delà de cette échéance, une taxe de Fr. 50.- sera perçue pour les frais administratifs. En plus, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par le lieu d'accueil ou d'hébergement. Sans excuse ou pour une participation partielle même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Inscription

par e-mail : cours@agridea.ch

par notre site : www.agridea-lausanne.ch

Délai d'inscription : 8 jours avant le début du cours

Plan

